



Près de 30 ans d'expertise au service des territoires !

**MISSION
ECOTER**

CATALOGUE DE FORMATIONS 2026

**Organisme de formation
Déclaration d'activité n° 82 26 01793 26**

**Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des
Services Adjoint) quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16**



PRÉSENTATION MISSION ECOTER	3
ÉDITORIAL	4
ANNEXE ACCESSIBILITÉ	5
NOS FORMATIONS : 3 POSSIBILITÉS DE SE FORMER	6
LE DROIT A LA FORMATION DES ÉLUS	7
NOS INTERVENANTS - EXPERTS	8
NOUVEAU MANDAT « FONDAMENTAUX »	11
NUMERIQUE, DONNÉES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	30
TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE	43
NOS FORMATIONS ENTREPRISES	51

Depuis près de 30 ans, Mission Ecoter accompagne les collectivités locales et les entreprises dans leur mutation organisationnelle et dans leur appropriation des technologies numériques, pour leur propre fonctionnement et pour le développement des services aux citoyens, avec des règles de fonctionnement simples et une accessibilité de toutes les collectivités à ses travaux.

Également organisme de formation, Mission Ecoter propose des formations sur les données, la cybersécurité, l'Intelligence Artificielle, la transformation et l'économie numérique, la conduite et l'organisation des territoires, sur les politiques d'équipement numérique éducatif, et les règles essentielles pour instaurer une relation de qualité et de confiance avec les décideurs locaux.

Mission Ecoter est aujourd'hui présidée par Nicolas DESFACHELLE, Maire de Saint-Laurent-Blangy et Vice-Président de la Communauté Urbaine d'Arras et par le Président délégué, Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Mission Ecoter compte la Caisse des Dépôts et Consignations et la Banque des Territoires parmi ses membres fondateurs et partenaires privilégiés.



« Élu-e-s, cadres et collaborateurs :

Mission Ecoter vous accompagne dans vos défis et vos métiers en 2026 au cœur de la gouvernance territoriale »

L'année 2026 sera une année charnière pour la formation des élu-e-s de notre pays, principalement en raison des élections municipales qui se dérouleront en mars 2026. Ce renouvellement des conseils municipaux mettra en lumière plusieurs enjeux majeurs dans le fonctionnement, l'organisation et les projets des collectivités nécessitant la mise en place d'un plan de formations spécifiques pour les élu-e-s.

La complexité des défis contemporains, notamment en matière de transformation numérique et environnementale, exige des compétences et une vision stratégique souvent nouvelles ou à approfondir. C'est précisément là que la Mission Ecoter depuis près de 30 ans se révèle être un partenaire indispensable pour les élu-e-s locaux.

En effet, en tant qu'élu-e-s, vous êtes les pilotes du changement, les bâtisseurs de l'avenir de nos territoires, votre rôle est plus que jamais stratégique. La Mission Ecoter, consciente de l'importance de vous doter des meilleurs outils, a conçu une offre de Formation 2026 spécifiquement adaptée à vos responsabilités et aux défis du nouveau mandat.

Se former avec la Mission Ecoter permet de développer un réseau précieux. Les contacts établis avec nos formateurs, experts dans leurs domaines, ainsi qu'avec les autres élus et techniciens de collectivités, constituent un atout majeur pour la mise en œuvre des politiques locales. Ce réseau facilite l'accès à l'information, aux conseils et aux partenariats, des éléments essentiels pour la réussite des projets territoriaux.

Se former avec la Mission Ecoter, c'est l'assurance de monter en compétences rapidement, d'agir avec pertinence et efficacité, et de s'inscrire dans une démarche proactive pour construire, dès les premiers jours du mandat, un avenir durable et innovant pour les citoyens.



Catégorie L6313-1 du code du travail

Formation

Date :

Lieu :

Personne concernée par l'annexe accessibilité

NOM

Prénom

Difficultés et handicap de nature à perturber les acquisitions en cours de formation

Modalités de recherche de solutions d'accessibilité

- Interne par notre référent handicap : Olivier Julienne**
- Externe par appel à un des partenaires locaux susceptible d'aider le prestataire dans la prise en compte des personnes en situation de handicap**
 - CAP Emploi – AGEFIPH**
 -

Adaptations retenues pour rendre la formation accessible selon les difficultés décrites

Signature de la personne bénéficiaire de la formation

Résultats obtenus à l'aide du dispositif mis en place
Améliorations à apporter au dispositif pour d'autres cas comparables



**MISSION
ECOTER**

NOS FORMATIONS 2026

Organisme de formation auprès des élus, agréé pour la formation professionnelle (déclaration d'activité N° 82 260179326), Mission Ecoter accompagne depuis près de 30 ans les collectivités territoriales et les entreprises.

-Élus locaux & Cadres de collectivités – Mission Ecoter vous propose une offre complète de formations concrètes et opérationnelles, visant à optimiser votre action d'élu ou de cadre dirigeant et la performance de votre collectivité.

-Cadres d'entreprises – Mission Ecoter vous accompagne dans la connaissance du fonctionnement de l'action publique locale et la maîtrise de vos relations avec les élus.

Mission Ecoter forme chaque année des élus, des cadres territoriaux et d'entreprises, à travers une offre de formation de qualité, diversifiée et adaptée à leurs besoins et leurs spécificités.

Un réseau de plus de 20 formateurs, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leurs métiers.

Des tarifs adaptés à toutes les collectivités et à toutes les entreprises, avec des remises importantes pour les membres de Mission Ecoter.

3 possibilités de se former

- > Des formations en intra, dans vos locaux avec vos collaborateurs.**
- > Des formations individualisées de type accompagnement personnalisé, ou sur mesure (préparées conjointement, sur le lieu de votre choix). Axé sur le développement personnel et l'authenticité, cet accompagnement individuel et personnalisé représente un atout indispensable pour permettre à chacun d'exprimer pleinement ses potentialités.**
- > Des formations en visioconférence à distance.**

**Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)
quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16**



Élus locaux : faites valoir votre droit à la formation !

Le DIFE élus ne se substitue pas aux formations proposées par la collectivité et relève d'une démarche personnelle de l'élu.

La mise en œuvre de ce droit ouvert à tous les élus locaux fin 2016, a été définie par les décrets d'applications publiés le 30 juin 2016.

Pour en savoir plus sur le Droit individuel à la formation des élus locaux (DIFE) et Mon Compte Élu

Site internet : www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu

Source : Caisse des Dépôts et Consignations

**Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)
quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16**

NOS INTERVENANTS/EXPERTS

Mission Ecoter s'appuie sur un réseau de formateurs, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leur métier.



Philippe BILGER

Président de l'Institut de la Parole,
chroniqueur radio et Télé



Jean-Pascal BONSIGNORE

Ancien Directeur de communication-
relations publiques, ancien Directeur de
cabinet, diplômé de l'IPAC et du CPJ.



Jacques GAUTIER

Ancien Sénateur-Maire,
Ancien président du Sycotom



Samuel GOMES

Professeur des Universités et Maire

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)
quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

NOS INTERVENANTS/EXPERTS

Mission Ecoter s'appuie sur un réseau de formateurs, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leur métier.



Grégory LECLERC
Elu municipal et
communautaire
Ancien maire-adjoint
(Urbanisme et affaires
intercommunales)



Vincent MARCHAND
Directeur Général de
l'Association des Maires des
Hauts-de-Seine



Alain MELKA
Directeur Général
des Services - Mission Ecoter



Quentin MEULLEMIESTRE
Directeur Général
des Services Adjoint -Mission Ecoter

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)
quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

NOS INTERVENANTS/EXPERTS

Mission Ecoter s'appuie sur un réseau de formateurs, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leur métier.



Yanick PATERNOTTE

Ancien Maire de Sannois,
ancien Député du Val d'Oise, spécialiste
des transports et de la mobilité durable



Sylvain RAIFAUD

Elu à la Métropole du Grand Paris



Mauna TRAIKIA

Elue locale,
Experte en transformation
numérique et des Smart Cities



Vanessa VALENCE

Comédienne depuis près de 30 ans, formatrice en
Training et Prise de parole



Reynald WERKIN

Conseiller au Territoire Intelligent,
Délégué Grand Ouest

NOUVEAU MANDAT : LES FONDAMENTAUX

NOS FORMATIONS COLLECTIVITÉS

- **Élus locaux**
- **Cadres territoriaux**
- **Collaborateurs de Cabinet**



Dans ce cycle de formations, la Mission Ecoter a souhaité proposer des sessions pour bâtir une cohésion d'équipe, connaître les fondamentaux des collectivités, optimiser vos prises de parole en public, vos interventions medias, vos relations avec la presse...

Ce catalogue se veut évolutif et s'adaptera aux besoins émergents des collectivités. N'hésitez pas à nous contacter pour construire une offre sur-mesure pour votre territoire.

FONDAMENTAUX

Bâtir une équipe unie pour un mandat réussi

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- ▷ Créer un sentiment d'appartenance : Aider chaque membre à se sentir intégré et valorisé au sein du nouveau collectif.
- ▷ Définir une vision commune : Aligner les attentes et les objectifs individuels avec les ambitions collectives du mandat.
- ▷ Renforcer la communication : Établir des canaux de communication ouverts et constructifs, favorisant l'écoute et le dialogue.
- ▷ Identifier les rôles et responsabilités : Clarifier les attributions de chacun pour éviter les chevauchements et les incompréhensions.
- ▷ Gérer les attentes et les différences : Apprendre à valoriser la diversité des profils et des opinions comme une richesse.
- ▷ Développer la confiance mutuelle : Instaurer un climat de sécurité psychologique où chacun se sent libre de s'exprimer.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par les formateurs, échanges entre auditeurs.

PROGRAMME

- ▷ Présentation :
 - Tour de table et cartographie des compétences
- ▷ Vision et Valeurs Communes :
 - Atelier "Notre ambition pour le mandat"
 - Brainstorming sur les valeurs
- ▷ Communication Efficace :
 - Exercices d'écoute active
 - Gestion des désaccords constructifs
 - Atelier "Mon style de communication et celui des autres"
- ▷ Organisation et Fonctionnement :
 - Clarification des rôles
 - Définition des règles de fonctionnement
- ▷ Activités de Cohésion Ludiques
 - Défis collaboratifs
 - Mise en situation ou simulation : Travailler ensemble sur un cas pratique pour apprendre à réagir collectivement sous pression.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

FONDAMENTAUX

Droits et Obligations des Élu-e-s municipaux et communautaires

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

➤ Cette formation a pour but d'apporter aux élu-e-s locaux, et notamment aux nouveaux élu-e-s, toutes les informations utiles pour le bon exercice de leur mandat, en pleine sécurité juridique et en toute connaissance de leurs droits et obligations.

➤ Elle s'orientera autour de deux thèmes majeurs :

Acquérir les connaissances permettant d'exercer efficacement son mandat

Maîtriser les règles

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par les formateurs, échanges entre auditeurs.

PROGRAMME

➤ Droits et Obligations liés à l'exercice politique du Mandat

Les droits liés à l'assemblée délibérante (droit de convocation/droit à l'information/droit d'expression au sein de l'assemblée délibérante/droit d'enregistrer et de filmer les débats de l'assemblée/droit d'initiative et d'amendement/droit de vote/droit de constituer un groupe d'élus et d'obtenir un local).

Les droits liés à la publicité du mandat municipal ou communautaire (droit d'expression sur les supports de communication institutionnelle/ droit d'information auprès des services et droit d'accès aux documents administratifs).

Les obligations des élu-e-s municipaux et communautaires (fonctions dévolues par la loi / devoir de probité)

➤ Droits conférés par le statut de l'élu-e local

La conciliation du mandat local avec une activité professionnelle

L'indemnisation des élu-e-s locaux

Le remboursement des frais de déplacements, de missions et de représentation

La protection sociale et la retraite des élus locaux

La formation des élu-e-s locaux

La protection fonctionnelle des élu-e-s locaux

FONDAMENTAUX

Apprendre à manager sa délégation

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre les impératifs liés à son mandat et à sa délégation.
- Identifier les projets à mettre en œuvre et savoir les intégrer à la durée du mandat.
- Initier une logique de projets avec les collaborateurs de la collectivité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par les formateurs, échanges entre auditeurs.

PROGRAMME

- S'approprier son mandat et sa délégation.
- Comprendre son environnement : la relation élus/cadres et agents territoriaux.
- Rendre efficace l'action de la municipalité par une méthode dynamique de travail alliant crédibilité et légitimité.
- Responsabiliser les porteurs du projet et initier une culture du résultat.
- Coordonner le travail en équipe et en préserver la cohésion.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Relations Élu-e-s/Cadres : qui fait quoi ?

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

➤ La relation entre élu-e-s et agents est au cœur du fonctionnement des collectivités territoriales. Le management territorial repose sur la complémentarité des missions de ces acteurs dont les rôles sont étroitement imbriqués. En théorie, l'élu-e dispose d'une vision et donne du sens, le cadre met en œuvre la politique décidée par les élus. Derrière ces postures simples, les enjeux et réalités conduisent parfois à des confusions, voire des conflits. Il est donc essentiel de disposer de dispositifs de régulation pour orienter l'action au service de l'intérêt général. Dans cette perspective, et sur la base d'exemples et des questions amenés par les participants, la formation visera à :

- Comprendre la répartition des rôles et repérer les problèmes potentiels,
- Appréhender les nouveaux enjeux de l'action publique,
- Acquérir les bases d'une coopération constructive.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par les formateurs, échanges entre auditeurs.

PROGRAMME

- Introduction

Relations élu-e-s/cadres : une question récurrente mais sans cesse renouvelée

- Le rôle et la fonction des élu-e-s en mutation

La nouvelle donne de l'action publique

- Les conséquences sur l'intervention des cadres

Une évolution des compétences requises

L'émergence et la conduite de stratégie d'actions

Le cadre, nouveau collaborateur politique ?

- Des missions complémentaires : de la vision à la mise en œuvre

L'élu-e décideur/deuse et le cadre, garant-e du respect des règles

Le cadre-expert, maillon indispensable à la chaîne de décision

Le cadre, chef d'orchestre de la mobilisation des ressources

- Le partage des rôles et la répartition des responsabilités entre élu-e-s et cadres

Une construction partenariale au long cours

Les interférences dans les champs de compétence

L'implication dans le fonctionnement des services

La question de l'intercommunalité

FONDAMENTAUX

Action publique, déontologie et transparence

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- ▷ Analyser les règles de déontologie des agents publics et des élu-e-s locaux
- ▷ Connaître et maîtriser les règles applicables à la responsabilité civile et pénale des agents et des élu-e-s (notamment en matière de commande publique)
- ▷ Intégrer les nouvelles règles issues des lois relatives à la transparence de la vie publique

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par les formateurs, échanges entre auditeurs.

PROGRAMME

- ▷ Les règles statutaires
- Obligation d'assurer le service
- Neutralité-réserve-discrétion professionnelle-secret professionnel
- Probité et désintéressement
- Obligation de non cumul d'activités et dérogations
- Obligation d'information du public
- Obligation d'obéissance hiérarchique et dérogations
- ▷ L'évolution des droits et obligations des fonctionnaires
- ▷ Actualisation des règles de déclaration de situation patrimoniale et lutte contre les conflits d'intérêts
- ▷ Renforcement de la lutte contre les conflits d'intérêts
- ▷ La dénonciation des infractions pénales
- ▷ Le risque pénal (Elu-e-s et Agents)
- Infractions pénales applicables aux dépositaires de l'autorité publique
- Infractions non intentionnelles
- Fautes de gestion et gestion de fait
- Articles 432-12 (prise illégale d'intérêts) et 432-13 (pantouflage) du code pénal
- ▷ Déontologie et Transparence de l'achat public

FONDAMENTAUX

Comprendre les budgets locaux

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Savoir se repérer dans un document budgétaire
- Connaître les grands principes budgétaires des collectivités
- Appréhender les modalités de vote d'un budget local

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par les formateurs, échanges entre auditeurs.

PROGRAMME

- Les grands principes budgétaires et comptables
 - Principes budgétaires
 - Documents budgétaires
 - Calendrier budgétaire
- Présentation des documents budgétaires
 - Vote par nature / par fonction
 - Chapitres / articles
 - Réalisation / rattachement / restes à réaliser
- Détermination et reprise du résultat
- Le vote du budget
 - Calendrier
 - Modalités du vote
- Les procédures de contrôle
 - Contrôle budgétaire
 - Contrôle juridictionnel
 - Examen de la gestion
- Les marges de manœuvre financières
 - Principaux mécanismes de la fiscalité locale
 - Principaux mécanismes des dotations
 - L'emprunt
 - Les principales dépenses

Initiation aux marchés publics

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Cette formation, destinée notamment aux nouveaux élu-e-s mais aussi à tous les élu-e-s et cadres qui souhaitent sécuriser et optimiser la passation de leurs marchés, permettra notamment aux participants :
- d'appréhender les principes et le vocabulaire de la commande publique
- de connaître les différents marchés

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par les formateurs, échanges entre auditeurs.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

PROGRAMME

- Le cadre des marchés publics (principes directeurs, vocabulaire, acteurs et code des marchés publics)
- La détermination des besoins à satisfaire et les différents seuils de procédure de passation
- Les différentes procédures de passation (appels d'offres ouverts ou restreints, marchés de gré à gré, marchés à procédures adaptées, procédures spécifiques de l'achat public)
- Les différentes formes (marchés fractionnés, marché global, allotissement)
- Les obligations de publicité (rédaction de l'avis d'appel public à la concurrence, modalités de publication de l'avis)
- La dématérialisation des procédures
- Le dossier de consultation des entreprises (acte d'engagement, règlement de la consultation, cahier des clauses administratives particulières, cahier des clauses techniques particulières)
- Le dossier de consultation des entreprises (acte d'engagement, règlement de la consultation, cahier des clauses administratives particulières, cahier des clauses techniques particulières)
- L'examen des candidatures et des offres
- Le choix d'un candidat et d'une offre (modalités de notification au titulaire, rédaction de l'avis d'attribution du marché, information des candidats évincés)
- L'exécution du marché (contrôle de la réalisation des prestations, régime financier, avenants),

FONDAMENTAUX

Maîtriser la prise de parole en public

- Niveau 1 -

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Se former aux mécanismes de persuasion orale et aux techniques de réponse aux objections
- Développer ses capacités à mobiliser l'auditoire et parvenir à le convaincre avec aisance
- Se défaire des critiques, désapprobations et questions déstabilisantes.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera des exercices pratiques de prise de parole et d'intervention.

PROGRAMME

- Image de soi, mode d'emploi
- S'approprier les 6 outils de l'orateur : respiration, voix, regards, attitudes, gestes, phrasé
- Renforcer la structure de son message et sa gestuelle pour susciter attention et intérêt
- Comprendre et se préparer aux objections
- Influencer sans contraindre : mener le débat
- Déjouer les questions pièges.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

FONDAMENTAUX

Maîtriser la prise de parole en public

- Niveau 2 -

PRÉ REQUIS

Avoir suivi la formation « Maîtriser la prise de parole en public (niveau I) ».

OBJECTIFS

- ▷ Répondre avec impact et assurance
- ▷ Construire un argument improvisé
- ▷ Développer son imaginaire pour renforcer ses capacités de répartie
- ▷ Gagner en confiance dans les situations orales à forte déstabilisation
- ▷ Renforcer l'image que l'on envoie à ses interlocuteurs.

PROGRAMME

- ▷ Image de soi et déstabilisation : mode d'emploi
- ▷ Construire un argumentaire percutant en temps réel et sans préparation
- ▷ Gagner en rapidité d'esprit et en rapidité de répartie
- ▷ Maîtriser les 3 piliers des techniques de rhétorique pour répondre à la contradiction.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ▷ Méthode active et interactive
- ▷ Exercices d'improvisation théâtrale et d'improvisation de discours
- ▷ Exercices de joutes verbales, de concentration, de contradiction, de déstabilisation
- ▷ Utilisation des situations issues du vécu professionnel des participants,
- ▷ Exercices filmés pour mesurer le progrès.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
. en présentiel
. en distanciel

FONDAMENTAUX

Institut de la Parole : une formation humaniste à la parole

PRÉ REQUIS

Avoir suivi les formations « Maîtriser la prise de parole en public (niveau I et II) ».

OBJECTIFS

- Apprendre à parler en même temps qu'on élabore sa pensée en n'ayant à s'encombrer que de soi.
- Perfectionner et développer le verbe dans tous les domaines où la parole est nécessaire, y compris sur le plan professionnel.
- Comprendre que la qualité de la parole dépend de l'affirmation de la personnalité.
- Convaincre parce qu'on est soi-même convaincu.

PROGRAMME

- Lecture d'une fable
- La personne parle des séquences importantes de son existence : richesse de la pensée, qualité du langage, faculté d'empathie, rigueur de l'analyse. On se trouve dans un exercice qui permet, de concert, à l'issue du dialogue, d'appréhender les forces et les faiblesses techniques et psychologiques pour aborder les exercices de pure improvisation finaux
- Choix de n'importe quel sujet, structuration mentale puis discours selon la durée choisie par le locuteur.
- Ces séquences sont évidemment complétées par des explications qui les précisent et les enrichissent.

Cette parole enseignée, améliorée transmettra un terreau qui sera valable pour tous les exercices où on aura à en user : avec la mise en œuvre de vertus de sincérité, de liberté, de spontanéité. Plutôt un élan de vie qu'une rhétorique froide. Un orateur exemplaire se projette vers autrui en même temps qu'il offre sa parole la plus argumentée et la plus exemplaire possible.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est totalement atypique. Elle vise à rapatrier en soi tout ce qui d'habitude repose sur des supports extérieurs : lecture, écrits, on apprend par cœur. Tout se déroule entre soi et soi pour faire surgir le meilleur. Importance des exercices pratiques...

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Media Training

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial avec des prérogatives de communication institutionnelle. Avoir suivi les formations
« Maîtriser la parole en public - Niveaux I et II » est un plus.

OBJECTIFS

Dans une société de plus en plus médiatisée, dotée d'outils de communication toujours plus rapides, la maîtrise de la communication auprès des journalistes est un enjeu majeur pour les décideurs publics et privés. S'exprimer devant des journalistes est en effet un exercice périlleux auquel il est nécessaire de se préparer avec des journalistes expérimentés.

Le media training enseigne les techniques utilisées par les professionnels des médias. Spécialement conçu pour les personnes ayant l'occasion de s'exprimer en public, notre coaching personnalisé de « media training » vous permettra :

- ▷ De comprendre et d'approprier les techniques journalistiques
- ▷ De maîtriser la prise de parole médiatique et d'éviter les pièges de l'interview
- ▷ D'élaborer un message efficace et percutant
- ▷ D'optimiser votre image, votre voix et votre gestuelle.

Intervention dans la collectivité

- ▷ Prise du brief
- ▷ Préparation d'exercices basés sur la situation vécue par l'élu
- ▷ Entraînement en réel
- ▷ Débriefing immédiat et coaching sur les points d'amélioration.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

FONDAMENTAUX

Communiquer avec les médias et optimiser ses relations presse

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre en charge des relations avec les médias et la presse. la formation "Média Training" est un plus.

OBJECTIFS

- ▷ Identifier les enjeux des relations médias pour votre institution
- ▷ Choisir les médias adaptés à vos ressources et à votre message
- ▷ Comprendre les attentes des journalistes
- ▷ Construire des outils de relations presse.

PROGRAMME

- ▷ Les différents types de médias
- ▷ Les citoyens, les élus et les médias
- ▷ Focus sur les spécificités en matière de communiqués et de dossiers de presse, pilotage de ses RP
- ▷ L'intégration des relations médias à vos actions de communication : quelle(s) stratégies pour quel(s) message(s) ?
- ▷ Utiliser les opportunités du web et des réseaux sociaux
- ▷ Appréhender les demandes d'interviews et de témoignages
- ▷ Instaurer une relation de confiance avec les médias : devenir source d'information et de proposition
- ▷ Gérer un conflit avec les médias.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Élus et Web politique : savoir communiquer sur les réseaux sociaux

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre en charge des relations avec les médias et la presse.

OBJECTIFS

- ▷ Comprendre et maîtriser les principaux enjeux des réseaux sociaux,
- ▷ Développer sa stratégie web, fidéliser les internautes,
- ▷ Comprendre les attentes des journalistes
- ▷ S'approprier les outils web, en percevoir les potentialités et les limites.

PROGRAMME

- ▷ Médias et réseaux sociaux : de quoi parle-t-on ?
- ▷ Approche participative et collaborative, impact organisationnel pour l'élu
- ▷ Panorama des principaux réseaux sociaux,
- ▷ Comment développer et fidéliser ?
- ▷ Stratégie, référencement, marketing politique : horizons et limites,
- ▷ Séquence d'exercice pratique : création et analyse d'outils web,

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

FONDAMENTAUX

Communication politique Les outils indispensables

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial.

OBJECTIFS

- ▷ Maîtriser les fondamentaux de la communication politique sur le terrain, lors de campagnes de distribution de tracts et de porte-à-porte
- ▷ Savoir identifier instantanément ses interlocuteurs, installer l'empathie, savoir écouter et faire passer un message.

PROGRAMME

- ▷ Les bases de la communication interpersonnelle
- ▷ Observer, écouter et décrypter
- ▷ Communication verbale et non verbale
- ▷ Persuader et convaincre
- ▷ Attirer l'attention
- ▷ Le tractage
- ▷ Préparation individuelle et collective
- ▷ Quadrillage et attitude
- ▷ Tactiques du camelot et du vendeur à la criée
- ▷ Le tract et le message
- ▷ Le porte-à-porte
- ▷ Proximité et identification
- ▷ Attitude et répartition des rôles
- ▷ L'écoute active

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Gestion de crise

Dans un contexte de crise (terroriste, climatique, sociale ou autre), il est nécessaire pour des Elus d'être en mesure d'organiser les réponses et de les faire valider.

Il est aussi essentiel de pouvoir manager les équipes dans l'action et d'être en mesure d'organiser l'après-crise. Enfin, il est indispensable pour les collectivités de pouvoir tirer toutes les conséquences d'une crise, notamment à travers l'aménagement des organisations.

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Organiser les réponses et les faire valider
- Manager les équipes dans l'action
- En tirer les enseignements
- Établir des procédures
- Organiser l'après-crise
- Aménager les organisations.

PROGRAMME

Qu'est-ce qu'une crise ?

Définition et contexte. Le recensement des problématiques, le bilan initial, établir son intention et sa ligne de management.

L'organisation nationale, régionale, départementale

Les structures nationales, régionales, départementales, Centre Opérationnel Départemental (COD), l'organisation communale.

Le référent Crise dans une commune, pourquoi, comment, pour qui ?

Les choix possibles : avantages/inconvénients.

La présentation d'une cellule de crise

- La théorie, puis la posture adaptée à la réalité et aux contraintes contextuelles
- La méthode de travail et les procédures
- Présentation d'un référentiel, le schéma de management, les procédures.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Origine et contexte réglementaire, son contenu et sa mise en œuvre, les événements concernés, guides méthodologiques et logiciels.

La communication : interne et externe

- Méthodologie, exposé théorique, adaptation au contexte, échanges sur les pratiques, validation ou réfutation des propositions et des témoignages
- Construction possible d'un exercice pratique de la cellule gestion de crise

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

FONDAMENTAUX

Le Management opérationnel dans une collectivité

Dans un contexte où les évolutions statutaires des personnels et où la variation des dotations budgétaires est complexe, il est essentiel d'adapter le management des collectivités.

Il est aussi essentiel de pouvoir réaliser un véritable diagnostic des méthodologies mises en place.

Enfin, il est indispensable pour les collectivités de pouvoir mener, si nécessaire, une véritable conduite du changement sur son mode organisationnel.

PRÉ REQUIS

Réservé aux adjoints au Maire et aux DGS.

OBJECTIFS

- ▷ Réaliser un diagnostic avec les dirigeants de la collectivité
- ▷ Analyser le mode organisationnel
- ▷ Comprendre le management du Maire
- ▷ Valider avec le, la DGS et le, la Directeur de cabinet les modèles de management
- ▷ Former les dirigeant-e-s
- ▷ En tirer les enseignements
- ▷ Etablir des procédures
- ▷ Aménager les organisations.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

PROGRAMME

Diagnostic

- ▷ Entretien avec le/la Maire - Entretien avec le, la DGS
- ▷ Entretien avec le/la Directeur de cabinet
- ▷ Entretien collectif avec tous les dirigeants et chefs de service
- ▷ Analyse de l'organigramme
- ▷ Recensement des problématiques
- ▷ Le bilan initial
- ▷ Établir son intention et sa ligne de management.

Bilan

- ▷ Établir un bilan des problématiques rencontrées, proposer une ossature adaptée
- ▷ Proposer une conduite du changement, valider les actions managériales avec les dirigeants.

Action de formation

- ▷ Présentation du modèle et de la stratégie choisie avec le/ Maire, le DGS et le Directeur de cabinet, valider les axes de formations techniques pour les différents dirigeants, valider une politique RH basée à la fois sur l'opérationnel, la valorisation des actions menées et la bienveillance
- Objectifs : augmenter les actions participatives
- Réaliser une charte RH à expliquer et à faire signer aux agents

La méthode de travail et les procédures

La communication : interne et externe

FONDAMENTAUX

Accompagner le changement

Le coaching opérationnel, individuel ou collectif, facilite, pour la personne accompagnée, l'analyse des impacts du projet sur les acteurs concernés et sur l'organisation. Il affine ou propose des options qui facilitent les choix en termes de stratégies, de méthodes, et d'outils qui optimisent la performance et les résultats. Le coaching opérationnel aide la personne accompagnée à identifier les pratiques et les comportements adaptés à la conduite efficace de son action.

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Mettre en place des changements complexes au sein des Collectivités
- Renforcer la cohésion et l'efficacité entre les Élus, la Direction et l'Administration,
- Conduire des réorganisations (fusions de services, structures...)
- Mettre en place des projets transverses (SI, digital, SIRH, qualité de service...)
- Optimiser les prises de fonction ou faire évoluer les modes de management (communication, style, méthode...).

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

PROGRAMME

- Une méthode pragmatique et opérationnelle
- Des objectifs précis, une mesure des résultats, des règles du jeu définies en commun
- Un diagnostic à deux niveaux : moi, mes freins et appuis – les autres, leurs freins et appuis.

8 séances d'une ½ journée, espacées de 3 semaines, sur une durée optimale de 8 mois, qui combinent :

- L'écoute active pour faire définir et affiner les situations, les comportements...
- Les diagnostics et autodiagnostic
- Les apports d'outils/méthodes et les décisions d'actions.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cet accompagnement se veut une approche stratégique et pragmatique, qui prend en compte la réalité du terrain et associe des apports d'outils, des méthodes directement opérationnelles et adaptées aux situations. Le coaching personnel est construit sur mesure et peut être modulé en fonction de vos besoins.

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)
quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

FONDAMENTAUX

Les valeurs de la République et la laïcité

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial ou DGS.

OBJECTIFS

- Mettre un peu de raison dans un débat où l'ignorance, l'approximation, les slogans... nourrissent les passions,
- Clarifier le concept de laïcité à travers son histoire, l'analyse des textes juridiques fondateurs, les questions d'aujourd'hui,
- Dresser l'inventaire des difficultés concrètes auxquelles peuvent être confrontées les collectivités locales (management, relations à l'utilisateur, avec les partenaires associatifs...) et les mettre en perspective,
- Se doter d'outils (organisation, communication...) pour agir face à des situations nouvelles.

PROGRAMME

- État des lieux avec les participants des situations concrètes (ordinaires, exceptionnelles, nouvelles) auxquelles les collectivités locales sont confrontées,
- Mise en perspective historique, juridique, sociologique permettant de répondre aux trois questions : laïcité, pour quoi ? Laïcité pourquoi ? Laïcité, c'est quoi ?
- De quels outils se doter pour anticiper les problèmes possibles ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

NUMERIQUE, DONNÉES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

NOS FORMATIONS COLLECTIVITÉS

- **Économie Numérique**
- **Numérique éducatif**
- **Données publiques**
- **Intelligence Artificielle**
- **Cybersécurité**
- **Territoire Intelligent**



Initiation aux enjeux de la transformation numérique à l'échelle des territoires

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

Le Numérique a plus que jamais une place majeure au sein même des collectivités territoriales. Avec comme souci premier de n'exclure personne de cette avancée historique qui bouleverse en profondeur notre société.

Ainsi, il convient de se former à ses applications multiples qui facilitent la vie de nos concitoyennes et concitoyens.

Répondre interrogations des élus et agents, leur permettre d'appréhender les clés d'analyse et d'interpréter les enjeux majeurs du digital dans nos territoires et le rôle tempérant des collectivités territoriales dans ces mutations sont les questionnements auxquelles **Mission Ecoter** répond au travers de cette formation.

PROGRAMME

- Définir la transition numérique à l'échelle des territoires : définition du concept, ses objectifs et la traduction en projets spécifiques
- Identifier les caractéristiques d'une ville dite numérique.
- Initier la démarche auprès des élus et des agents
- Assimiler les aspects stratégiques et techniques : Inclusion Numérique, modernisation des services, sobriété numérique, innovation, stratégie d'influence, IA, objets connectés, big data, wifi, transmission de données, etc
- Intégrer les aspects citoyens : la possibilité de créer des plateformes participatives, d'innover en matière de débats publics
- Définir la gouvernance à poser pour emmener et collaborer avec les autres acteurs publics et privés du territoire
- Présenter des exemples concrets d'actions mise en œuvre sur les territoires

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par les formateurs, échanges entre auditeurs.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Effets du Numérique sur l'économie dans les territoires

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au service économie d'une collectivité territoriale.

OBJECTIFS

Le Numérique est très présent dans notre quotidien allant même jusqu'à remettre à plat les différents modèles économiques. Aussi il n'est pas utopique de considérer le Numérique comme le premier de cordée d'une quatrième révolution industrielle avec une organisation très scientifique du travail.

Toutefois, on ne peut occulter son impact sur le marché du travail, et dans un même temps son apport en matière d'innovation et d'avancées dans nos secteurs d'activité ; les transmutations qu'il produit nous amènent aujourd'hui à nous interroger sans faux-semblant sur l'équilibre économique et humain des territoires.

Répondre aux inquiétudes et interrogations des élus, leur permettre d'appréhender les clés d'analyse et d'interpréter les enjeux majeurs du Digital dans l'économie et le rôle tempérant des collectivités locales et territoriales dans ces mutations sont les interrogations auxquelles **Mission Ecoter** répond au travers de cette formation.

PROGRAMME

- Transition numérique : nécessité et enjeux
- Quelques exemples d'impact du numérique sur l'économie
- Quelle implication dans les écosystèmes de services complémentaires et interconnectés ?
- Quelle feuille de route pour l'élu ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par les formateurs, échanges entre auditeurs.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Numérique éducatif : Comment créer les conditions du changement ?

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Répondre aux collectivités, à leurs besoins, leurs interrogations et leurs attentes
- Permettre d'avoir les « clés » de la réussite d'un projet numérique concerté en partenariat avec les instances académiques de l'Éducation nationale.

PROGRAMME

Les enjeux de l'intégration du numérique à l'École

Comment créer les conditions du changement ? (partie 1)

- Créer les conditions du changement au sein des écoles et établissements scolaires
- Comment mettre en œuvre les conditions qui favorisent les changements ?
- Comment intégrer le numérique dans les pratiques pédagogiques ?
- Les freins potentiels et les facteurs de changement.

Comment créer les conditions du changement ? (partie 2)

- L'importance des ressources numériques dans l'évolution des pratiques
- Du scolaire à l'extra-scolaire, quelle cohérence pour les politiques numériques des collectivités ?
- Repenser l'aménagement des salles : concevoir des bâtiments scolaires adaptés
- Coordination institutionnelle : les conditions d'une vision partagée
- L'évaluation d'une politique numérique pour l'éducation
- Enjeux et finalités de l'évaluation
- Méthodes et outils pour l'évaluation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

DONNÉES PUBLIQUES

Données publiques locales : nouvelles obligations nouvelles opportunités

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial en charge du numérique, des données et investi dans un projet de démarche de données.

OBJECTIFS

- ▷ Répondre aux questions relatives aux conditions de protection et d'usage des données devient crucial
- ▷ Consulter les nouvelles obligations importantes aux acteurs publics pour la gestion de leurs données
- ▷ Faire un tour d'horizon des enjeux et acteurs, en s'appuyant sur des cas pratiques, pour préparer ses projets.

PROGRAMME

- ▷ Les enjeux liés aux données publiques
- ▷ Le contexte réglementaire et institutionnel
- ▷ La protection des données dans la ville connectée
- ▷ L'écosystème des données publiques
- ▷ Comment initier une démarche 'données' dans sa collectivité ?
- ▷ Quelle stratégie adopter ?
- ▷ Études de cas.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

DONNÉES PUBLIQUES

Le cadre réglementaire européen en matière de numérique et les évolutions en cours (RGPD, e-privacy...)

PRÉ REQUIS

Avoir suivi la formation « Données publiques locales : nouvelles obligations - nouvelles opportunités ».

OBJECTIFS

- ▷ Faire le point sur les enjeux réglementaires liés au numérique
- ▷ Passer en revue les dossiers en cours au niveau européen
- ▷ Rappeler les circuits de décision communautaires
- ▷ Détailler les changements induits pour les organisations
- ▷ Comprendre ce qui attend les collectivités
- ▷ Aborder les mesures à prendre pour être à jour.

PROGRAMME

- ▷ Comprendre la logique des politiques européennes en matière de numérique
- ▷ Aborder le cadre national actuel en matière de numérique
- ▷ Comprendre les nouveaux principes de protection des données
- ▷ Connaître l'objectif et le périmètre du RGPD,
- ▷ Maîtriser les enjeux et les impacts pour l'entreprise ou la collectivité
- ▷ Être informé des droits des personnes en matière de données personnelles
- ▷ Connaître les risques juridiques, les obligations et les sanctions qui pèsent sur l'entreprise
- ▷ Aborder la stratégie de mise en conformité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas concrets, conseils et simulations.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
. en présentiel
. en distanciel

RGPD : Compréhension et Application

PRÉ REQUIS

Aucune connaissance spécifique en protection des données requise.

OBJECTIFS

- Comprendre les principes fondamentaux du RGPD.
- Apprendre à mettre en conformité les processus et les systèmes.
- Gérer les données personnelles en toute sécurité.

PROGRAMME

- Introduction au RGPD : principes de base et importance.
- Droits des individus et obligations des organisations.
- Mesures de sécurité et de conformité.
- Gestion des violations de données et des procédures de notification.
- Implications du RGPD sur les pratiques professionnelles.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera interactions incluant des scénarios pratiques, des jeux de rôles, et des analyses de cas.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
. en présentiel
. en distanciel



**MISSION
ECOTER**

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

IA : présentation et enjeux

PRÉ REQUIS

Aucune connaissance spécifique requise.

OBJECTIFS

- ▷ Comprendre les principes fondamentaux de l'Intelligence Artificielle (IA) et ses différentes formes..
- ▷ Identifier les opportunités et les risques liés à l'IA pour les collectivités territoriales et la société.
- ▷ Appréhender les enjeux éthiques, juridiques et sociaux de l'IA.
- ▷ Disposer des clés pour intégrer l'IA dans la réflexion politique et les décisions publiques.
- ▷ Connaître les initiatives existantes et les ressources disponibles pour approfondir le sujet.

PROGRAMME

- ▷ Introduction à l'Intelligence Artificielle.
- ▷ Les opportunités de l'IA pour les territoires.
- ▷ Les défis et enjeux de l'IA.
- ▷ Rôle de l'élu face à l'IA et perspectives.

▷ MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera interactions incluant des scénarios pratiques et des analyses de cas concrets,

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)
quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16



**MISSION
ECOTER**

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'IA au service de l'efficacité professionnelle au sein des collectivités territoriales

PRÉ REQUIS

Aucune connaissance spécifique requise.

OBJECTIFS

► Il est proposé une formation (type "Conventionnel" ou "Master class") sur l'Intelligence Artificielle au service de l'efficacité professionnelle, à destination des élu-e-s et agents des collectivités territoriales.

PROGRAMME

► L'IA au service de l'efficacité professionnelle,

- 1- Introduction et enjeux
- 2- Principes de base de l'IA
- 3- Une grande variété d'IA à tester
- 4- Exemples d'applications pratiques de l'IA
- 5- IA et enjeux de souveraineté
- 6- Perspectives : Vers des agents IA

► Ingénierie subventionnelle assistée par l'IA :

Comment construire un projet structurant avec un volet demande de subventions en utilisant l'IA,

- 1- Exemples de montage de dossiers de projets structurants
- 2- Exercice pratique individuel : Application au montage d'un dossier de projet

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera interactions incluant des scénarios pratiques et des analyses de cas.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)
quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

La cybersécurité : présentation et enjeux

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

Avec le développement du numérique et la multiplication des objets connectés dans la vie courante, la cybersécurité devient l'une des sources majeures de préoccupation des acteurs publics ou privés.

Les attaques informatiques se multiplient, avec des objectifs plus ou moins frauduleux ou tout simplement de destruction de données. Les collectivités engagées dans une démarche de ville intelligente n'échappent pas à ce phénomène.

Cette formation a pour objet de présenter les différents aspects de la numérisation des collectivités et les principales cybermenaces identifiées, ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour se protéger.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

PROGRAMME

▸ Qu'est-ce la cybersécurité ?

Les évolutions successives de l'informatique vers le numérique La construction d'un monde relié uniquement par le numérique.

▸ Les enjeux du numérique pour les collectivités

Quelle place pour les décideurs, les acteurs (cadres, entreprises) et les citoyens dans cet univers ?

Quels sont les partenaires de l'élu (opérateurs, cabinets) ? Les obligations réglementaires mises en place

▸ La cybersécurité des villes intelligentes

Les différents types de villes intelligentes et leurs déclinaisons Exemples d'attaques contre les collectivités

Quelles données à protéger et avec quels outils ?

Qui peut aider à protéger les données de la collectivité ?

▸ Les défis de la cybersécurité

Les principales cybermenaces et les réponses à mettre en œuvre après une attaque (outils de remédiation)

La protection des espaces intelligents La formation des élus et des personnels

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est une approche globale et pragmatique dans le domaine incontournable de la stratégie des collectivités. Des cas seront présentés.

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)

quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

La Ville intelligente : comment la créer et la protéger ?

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial en charge politique de la ville connectée.

OBJECTIFS

► De nombreux territoires veulent s'engager dans une démarche de « smart city », ville ou territoire intelligents. Mais quelles en sont les différentes approches et ses dimensions ?

► Cette formation vise à fournir aux décideurs et acteurs, sur une journée, une compréhension de ce que recouvre un projet de « smart city », les choix à effectuer, la stratégie à mettre en œuvre et les des défis à relever.

- Elle vise à identifier les outils indispensables à la protection de la « smart city » afin de protéger les structures du projet et les données recueillies.

PROGRAMME

► Qu'est-ce qu'une « smart city » ?

Les différents concepts

Le décideur et les acteurs (élu-e-s, cabinet, cadres, citoyens) Les partenaires (opérateurs, entreprises)

► La stratégie à définir et à mettre en œuvre

Les différentes options de « smart city » et leurs déclinaisons Le pilotage et la conduite du projet

Les relations avec les acteurs

► Les enjeux du numérique dans la « smart city »

Les outils de contrôle et de transmission des données Les obligations réglementaires

Les attaques contre les collectivités

► La sécurisation des « smart cities »

La protection des outils de contrôle de la « smart city »

La protection des données de la collectivité et personnelles L'organisation générale des services

► Le retour sur investissement de la « smart city »

Les objectifs et choix budgétaires à identifier

Les principaux gains budgétaires et environnementaux Elaboration d'un diagnostic

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique d'un futur projet concret de « smart city » ou ville intelligente. Des cas pratiques seront présentés.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Quel modèle pour les villes périurbaines ?

PRÉ REQUIS

Avoir suivi la formation La Ville intelligente : comment la créer et la protéger ?

OBJECTIFS

- ▷ Découvrir les innovations smart city s'appuyant sur l'internet des objets
- ▷ Comprendre les enjeux liés à ces innovations pour les territoires périurbains et ruraux
- ▷ Entrevoir tout ce que l'on peut faire à l'échelle des petits territoires, sur l'existant et sur les nouveaux projets d'aménagement, dans une démarche d'innovation réaliste.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas concrets, conseils et simulations.

PROGRAMME

- ▷ Introduction à la smart city et tour d'horizon sur les cas pratiques s'appuyant sur l'internet des objets
- ▷ Les nouveaux réseaux bas débits pour objets connectés, un levier pour l'innovation dans les territoires périurbains et ruraux
- ▷ Retour d'expérience sur le Living Lab de Limours
- ▷ Les clefs d'une démarche d'innovation territoriale réaliste.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Comment appréhender la transformation numérique et penser nos territoires de demain ?

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

▷ Appréhender la révolution numérique mondiale en cours et montrer en quoi celle-ci modifie le système de gouvernance de nos territoires et réinterroge le sens des politiques publiques locales.

PROGRAMME

- ▷ Qu'est-ce que la révolution numérique ? Ses impacts sur la conduite des projets de territoire et des politiques locales
- ▷ Les objectifs visés par une démarche de « territoires intelligents » : comment anticiper et ne pas subir ?
- ▷ Les impacts juridiques et éthiques de « l'open data » ?
- ▷ Comment re-imaginer les partenariats « publics-privés » en matière de gestion des données locales ?
- ▷ Les modes de la gouvernance numérique locale : quelle place pour le citoyen ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation reposera sur des exposés, l'étude d'expériences et un échange avec les participants.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

**NOS
FORMATIONS
COLLECTIVITÉS**



Ce cycle de formation dédié à la transformation écologique et environnementale est aujourd'hui d'une importance capitale, tant pour les individus que pour les organisations. Face aux défis croissants posés par le changement climatique, l'épuisement des ressources et la perte de biodiversité, il est devenu indispensable d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour s'adapter et agir.

**Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)
quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16**

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Traitement et ramassage des ordures ménagères : un enjeu majeur pour les territoires

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service technique.

OBJECTIFS

- ▷ Cette formation est destinée à tous les Elus et les Fonctionnaires des communes, des intercommunalités et métropoles en charge de cette thématique.
- ▷ Elle va donner aux Elus et cadres en charge, une vision sur les enjeux environnementaux et économiques.
- ▷ Elle permet d'appréhender tous les principes , les techniques et les gestions proposés aux collectivités.
- ▷ Elle permet également aux décideurs de mieux comprendre les innovations, les possibilités offertes et donc les choix stratégiques à faire au sein d'une collectivité.

PROGRAMME

- ▷ Présentation du schéma de traitements des déchets
- ▷ Différents techniques et modalités offertes
- ▷ Les enjeux Environnementaux et Economiques
- ▷ Les choix d'une collectivité
- ▷ Les impacts

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants sur des cas concrets.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Les démarches environnementales : procédure et mise en œuvre

PRÉ REQUIS

Avoir suivi la formation « Traitement et ramassage des ordures ménagères : un enjeu majeur pour les territoires ».

OBJECTIFS

- ▷ Connaître les démarches environnementales réglementaires et volontaires (PPR, Plan climat, chartes environnementales ou d'écologie urbaine...)
- ▷ Connaître les étapes de mises en œuvre (diagnostic, plan d'action, mise en œuvre, évaluation)
- ▷ Percevoir les avantages et les limites de la mise en œuvre d'une démarche environnementale
- ▷ Adapter la démarche à l'échelle et au territoire local.

PROGRAMME

- ▷ Introduction aux démarches environnementales : définition, cadre réglementaire et démarches volontaires
- ▷ La mise en œuvre d'une démarche en trois étapes, exemple d'une charte d'environnement
- ▷ Les exemples de mise en œuvre de démarches environnementales sur le territoire français et aux différents échelons territoriaux : point sur les réussites et les limites de la démarche.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ▷ Présentation d'un support visuel composé essentiellement de cartes, de photographies, de tableaux et graphiques, etc.
- ▷ Présentation de vidéos courtes (de 3 à 10 min) pour la présentation d'étude de cas.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)
quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Le développement durable au cœur du projet local

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre ce que le développement durable signifie pour un acteur territorial (responsabilité réglementaire, engagement volontaire...)
- Comprendre les principes fondamentaux du développement durable qui sont la participation, la transversalité, la coopération, l'évaluation et la gouvernance
- Savoir comment se construit une démarche « classique » dite de « développement durable » de sa conception, à sa mise en œuvre et à son évaluation
- Connaître les moyens existants pour mettre en place une démarche volontaire.

PROGRAMME

- Introduction au développement durable : définition, historique, et principes fondamentaux pour une application territoriale
- La mise en œuvre d'une démarche en trois étapes, exemple d'un Agenda 21
- Les exemples de mise en œuvre de démarches de développement durable sur le territoire français et aux différents échelons territoriaux : point sur les réussites et les limites de la démarche.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants sur des cas concrets.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)
quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Risques littoraux/environnement/urbanisme

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux transversaux de projets environnementaux et urbains en contexte littoral soumis à risques
- Appréhender les impacts des choix de définition des politiques publiques par les différentes collectivités territoriales
- Anticiper les évolutions et les conséquences financières.

PROGRAMME

- Comment générer le projet collectif ?
- Rappel des enjeux risques, environnement et urbanisme et des principaux textes faisant loi dans ces domaines
- Comment générer une dynamique de projet en mode transversal sur de tels enjeux parfois contradictoires ?
- Retours d'expériences et d'expérimentations
- Cas concrets et mise en situation des participants
- Prospectives des recherches pour une meilleure anticipation dans le contexte du changement climatique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Énergie : levier d'économies et d'opportunités pour les territoires

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS

- ▷ Éclairer les élus et les services sur les opportunités financières qu'offre une politique énergétique maîtrisée à l'échelle locale
- ▷ Préciser la stratégie, la méthode et les solutions qui permettent d'optimiser les intérêts énergétiques et financiers des communes et des administrés
- ▷ Comprendre la transition énergétique et ce que cela implique pour les collectivités
- ▷ Donner les grandes lignes des perspectives énergétiques futures.

PROGRAMME

- ▷ La transition énergétique : définition et implications pour l'ensemble des acteurs locaux
- ▷ Quelles solutions et quelles méthodes pour chacun des acteurs de l'ingénierie technique, juridique et financière ?
- ▷ Impacts transverses de la transition énergétique (bâtiments, cité, aménagement, marchés)
- ▷ Perspectives : plateformes de flexibilité, numériques et intelligence artificielle, Smart Grid et Smart City.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)
quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Diagnostic de territoire : procédure classique et diagnostic partagé

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS

- Connaître les outils et méthodes du diagnostic de territoire (définition, réglementation, intérêt...)
- Savoir réaliser un diagnostic de territoire à toutes les échelles qui soit adaptable à tout type de démarche publique
- Connaître la démarche d'un diagnostic partagé et ses avantages territoriaux.

PROGRAMME

- Introduction à la notion de diagnostic de territoire : définition, outils et méthodes
- La réalisation d'un diagnostic de territoire partagé
- Exemples de diagnostics : avantages et limites.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
- en présentiel
- en distanciel

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Le Plan Local d'Urbanisme, un outil pour le développement de votre territoire

Le PLU est un outil permettant de gérer au mieux les concurrences entre les différentes utilisations de l'espace disponible sur une commune ou un groupement de communes.

► Le PLU doit donc intégrer les dispositifs des différentes lois en vigueur sur le territoire, qui posent au-delà des choix des élus, un cadre réglementaire quant à l'utilisation de l'espace

Exemple : la loi littoral... ou loi Barnier...

► Le PLU est, avant tout, la transcription juridique d'un «projet de territoire» voulu et décidé par les élus.

PRÉ REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS ET PROGRAMME

Les prescriptions réglementaires du PLU communal et intercommunal (PLUI)

- Les acteurs institutionnels du PLU
- Le porter à connaissance du Préfet
- Les différents documents que doit comporter le PLU.

L'élaboration d'un projet de territoire L'analyse de l'existant

- La situation démographique (trouver et interpréter les données...)
- La situation géographique (les liaisons, le relief...)
- La répartition des activités économiques (industrielles, agricoles, commerciales...)
- Les points forts du territoire
- Ses points faibles.

La concertation

- Associer les acteurs du développement du territoire
- Faire intervenir les habitants par les associations...

Les documents constitutifs du PLU

- Le rapport de présentation
- Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- Les Orientations Aménagements Programmés (OAP)
- Le Règlement et les documents graphiques
- Rappel d'un glossaire sur les différents zonages des PLU.

L'aspect juridique du PLU

- La procédure d'élaboration et son calendrier
- Les révisions, modifications...
- Les éventuels recours (il s'agira d'étudier les principaux points donnant lieu à des recours et de s'en prémunir)

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Votre contact : Quentin MEULLEMIESTRE (Directeur Général des Services Adjoint)
quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16

NOS FORMATIONS ENTREPRISES

- **Mieux travailler avec les collectivités**
- **Organisation territoriale**
- **Communication**
- **Transformation numérique**
- **Développement durable**



Bien connaître les collectivités locales pour mieux travailler avec elles

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

Appréhender le fonctionnement des villes, départements, régions et structures intercommunales, ainsi que les conditions d'une relation de qualité avec les décideurs locaux.

PROGRAMME

- Les structures et organes de décision, leurs compétences et leur mode d'élection
- Les partenaires de l'action publique locale : la Caisse des Dépôts et Consignations, le Centre communal d'action sociale, les offices d'HLM, les sociétés d'économie mixte, les associations
- La place de l'intercommunalité
- Les modes de gestion des services publics locaux
- Le budget des collectivités : les 4 principes budgétaires

- Les marchés publics : disposition du Code des marchés publics et commission d'appel d'offres
- Les relations élus / fonctionnaires
- La réforme des collectivités territoriales.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

Oser la relation avec l'Élu

PRÉ REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance approfondie des collectivités territoriales françaises et de leurs acteurs
Comprendre les modes de décisions des élus
Acquérir les règles de bases nécessaires à toute relation avec un élu.

PROGRAMME

Quel interlocuteur pour quelles collectivités ?

- L'organigramme des collectivités
- Les contraintes des élus
- La fonction et l'Homme.

Comment personnaliser chaque contact ?

- Qui est l'élu ?
- Quel est son environnement ?

Comment professionnaliser ses rendez-vous ?

- Bien préparer son rendez-vous
- Le rendez-vous proprement dit
- Le suivi du rendez-vous.

Quelles sont les bonnes pratiques à adopter ?

- Anticiper
- Professionnaliser
- Personnaliser
- Appréhender.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel

La réponse aux appels d'offres publics

PRÉ REQUIS

Être en relation avec le Secteur Public.

OBJECTIFS

Connaître et appréhender les enjeux et le fonctionnement de la commande publique pour maximiser ses chances de succès dans les réponses aux appels d'offres.

PROGRAMME

Grands principes de la commande publique

- ▷ Réglementation générale et réglementation spécifique aux services
- ▷ Organisation des collectivités et de leurs services
- ▷ Sensibilisation aux risques de procédure, concurrentiels et commerciaux : ce qui est interdit.

Processus d'appel d'offres publics

- ▷ Explication du déroulement d'un marché, dans l'objectif de pouvoir se positionner efficacement et très tôt
- ▷ Définition du besoin : spécifications techniques, variantes et options, achat
- ▷ Choix de la procédure : formalisée ou non, marché ordinaire ou fractionné
- ▷ Mise en concurrence : rédaction du dossier de la consultation, dématérialisation, critères de jugement des offres, négociation
- ▷ Attribution : rapport d'analyse des offres, information des candidats
- ▷ Exécution des marchés : dispositions spécifiques et financières.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
. en présentiel
. en distanciel

Communiquer avec les médias et optimiser ses relations presse

PRÉ REQUIS

Être en relation avec le Secteur Public.

OBJECTIFS

- ▷ Identifier les enjeux des relations médias pour votre institution
- ▷ Choisir les médias adaptés à vos ressources et à votre message
- ▷ Comprendre les attentes des journalistes
- ▷ Construire des outils de relations presse.

PROGRAMME

- ▷ Les différents types de médias
- ▷ Les citoyens, les élus et les médias
- ▷ Focus sur les spécificités en matière de communiqués et de dossiers de presse, pilotage de ses RP
- ▷ L'intégration des relations médias à vos actions de communication: quelles) stratégies pour quels messages ?
- ▷ Utiliser les opportunités du web et des réseaux sociaux
- ▷ Appréhender les demandes d'interviews et de témoignages
- ▷ Instaurer une relation de confiance avec les médias : devenir source d'information et de proposition
- ▷ Gérer un conflit avec les médias.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Durée : 7 heures
Délai de réponse : 48h
Tarif : nous consulter
· en présentiel
· en distanciel



Près de 30 ans d'expertise au service des territoires !

**MISSION
ECOTER**

CATALOGUE DE FORMATIONS

2026

**Organisme de formation
Déclaration d'activité n° 82 26 01793 26**

**Siège social : 11 rue Sornin
03200 Vichy (France)
Siret : 421 891 938 00068 – APE 9499Z**